



Marcel H e i m o
Conseiller à la Présidence de la
République rwandaise

Kigali, le 14 février 1966.
Boîte postale 78

Messieurs K e h r l i & O e l e r,
Transports internationaux,
B e r n e.

Messieurs,

Ainsi que le Service des transports de la Division des Affaires administratives du Département politique fédéral a dû vous le communiquer, mon déménagement, à son arrivée à Berne, devrait être divisé en quatre parts:

l'une restant entreposée dans vos locaux,
une deuxième devant être envoyée à mon fils
Claude à Uster (Zurich),
une troisième à remettre à mes beaux-parents à
Fribourg,
la dernière à expédier à Kigali.

Dans ce dernier lot se trouve un appareil radio de la marque FYE, emballé dans son carton original. Or, je crois savoir que les services de la Coopération technique me feront parvenir eux-mêmes un appareil radio adapté aux possibilités de réception au Rwanda. C'est pourquoi je vous serais obligé de joindre mon propre appareil radio aux objets que vous enverrez à mon fils à Uster. Je précise que l'appareil en question peut être facilement repéré, étant donné que le carton qui le contient porte la marque de fabrique FYE.

En vous remerciant par avance de votre obligeance, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie de la présente va pour information à
Service des Transports DPF, Berne.